



ANPDI ASSOCIATION NATIONALE
DES PROGRAMMES DE
DEVELOPPEMENT INTEGRE

Quartier Fatick Extension 2 villa n° 965, côté Caserne Sapeurs Pompiers Tel/Fax : (+221) 33 949 14 47
E-mail pdif@geradsn.org

TERMES DE REFERENCES DE LA MISSION D'ÉVALUATION DES MUTUELLES PARTENAIRES DU PDIF

Juillet 2021

SOMMAIRE

1. Contexte et justification.....	2
2. Objectifs de la mission	3
2.1. Objectif global.....	3
2.2. Objectifs spécifiques	3
3. Résultats attendus et livrables	4
4. Méthodologie	4
5. Localisation.....	4
6. Durée et calendrier indicatif	4
7. Profil du consultant.....	5
8. Contenu des offres et schéma d'évaluation	5
9. Modalités et date de soumission.....	6

1. Contexte et justification

Le Programme de Développement Intégré de Fatick est initié par l'ONG SOS Faim Belgique en partenariat avec l'ANPDI (Association Nationale des Programmes de Développement Intégré). Le Programme qui est à sa cinquième phase (2017-2021) a été lancé en 2003, à la suite d'une phase pilote (1999-2002). Il a comme objectif général **de contribuer au développement territorial des départements cibles à travers un soutien à l'agriculture familiale et à la gouvernance.**

De manière spécifique, le programme vise à :

- ✓ Appuyer la production, la transformation et la commercialisation ;
- ✓ Promouvoir le plaidoyer et la gouvernance territoriale ;
- ✓ Faciliter l'accès aux financements des exploitations familiales et des femmes.

Le programme, s'inscrit ainsi dans le PSE et s'aligne avec l'Acte 3 de la décentralisation au Sénégal qui vise à promouvoir le développement des territoires.

Démarré en 2003, le PDIF est monté en puissance par un soutien aux Activités Génératrices de Revenu des femmes et une dynamisation des filières porteuses de la région, en s'appuyant sur le micro crédit comme outil de financement.

Le volet microcrédit du PDIF a été mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Programme, les Mutuelles d'Épargne et de Crédit (MEC) et l'Association pour le Développement Intégré de Fatick (ADIF), structure faîtière regroupant l'ensemble des organisations féminines. La démarche a consisté à la mise à disposition, par le Programme, de fonds sous forme de subvention, au profit des organisations féminines. Ces fonds sont logés en ressources affectées dans les trois MEC partenaires (Sant Yalla de Gossas, Le Sine de Fatick et Dimbalanté de Foundiougne) qui en assurent la distribution, sous forme de crédit, aux bénéficiaires sélectionnés par un comité composé des parties prenantes. Le suivi des crédits octroyés est assuré par le PDIF et l'ADIF qui assurent l'ensemble des risques ; le rôle des mutuelles s'arrête à l'octroi du crédit pour lequel elles reçoivent une partie des intérêts générés. L'autre partie revenant à l'ADIF pour ses frais de fonctionnement et le surtout le renforcement du fonds initial.

Aujourd'hui, le programme ne travaille qu'avec les deux mutuelles des départements de Fatick et Gossas, à savoir respectivement « Le Sine de Fatick » (LSF) et « Sant Yalla » de Gossas.

Le secteur de la micro finance en général traverse plusieurs difficultés qui sont plus perceptibles au niveau des « caisses » isolées comme les mutuelles susmentionnées. Les

contraintes sont dues entre autres aux faibles capacités organisationnelles, techniques et financières des mutuelles relativement à la satisfaction des besoins de leur clientèle. Des insuffisances sont notées aussi en termes de gouvernance.

Ainsi, pour la dernière année de la cinquième phase du PDIF, le programme compte faire le point sur la santé des mutuelles « Le Sine de Fatick » et « Sant Yalla » de Gossas afin qu'elles continuent à jouer un rôle important dans le financement d'activités génératrices de revenus dans leurs zones respectives. C'est pourquoi l'ANPDI, maître d'œuvre du programme, compte faire une évaluation globale des deux institutions par l'analyse de leurs performances en termes de viabilité et de pérennité. Ce travail permettra en outre au programme d'étudier une éventuelle poursuite de son partenariat dans l'hypothèse d'une prochaine phase.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif global

L'objectif global de la mission est de faire une évaluation des mutuelles partenaires du PDIF

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, la mission devra pour chacune des mutuelles définir un modèle d'analyse et une méthodologie qui devra éclairer sur :

- la viabilité institutionnelle avec l'analyse des systèmes d'information et de gestion, de la structure et de la gouvernance, des processus opérationnels (gestion des crédits et des portefeuilles à risques), de l'adéquation des ressources humaines (quantité et compétence des ressources humaines), le respect des normes réglementaires (rapports à envoyer à la tutelle...), l'impact des formations sur la qualité du service ;
- la viabilité économique et financière avec l'analyse d'une part de la structure du capital (endettement, niveau de réserve, ROE, liquidité...) de d'autre part celle de la rentabilité (qualité du portefeuille, rentabilité du portefeuille, structure de coûts..) ;
- la pérennité des MEC avec l'analyse de la capacité à faire face aux chocs exogènes et endogènes, avec des facteurs déterminants pour améliorer les tendances ;
- la viabilité sociale (performance sociale : capacité de la mutuelle à intégrer l'environnement social des bénéficiaires, nombre de sociétaires ; capacité à faire adhérer et à répondre aux besoins des clients, capacité à diversifier les produits en fonction des besoins (jeunes, femmes, groupe, secteur d'activité, épargne et maillage territorial) ;
- La mission devra d'autre part faire des recommandations en terme de renforcement de capacités (qui inclut le soft et le hard) dans un horizon de 2 à 3 ans afin de suppléer aux insuffisances relevées le cas échéant.

3. Résultats attendus et livrables

Les résultats attendus de la mission sont :

- ✓ Un rapport d'orientation méthodologique expliquant l'approche à développer et les différentes activités à mener. Ce rapport devra présenter les outils de collecte qui seront utilisés et les acteurs à rencontrer.
- ✓ Un rapport d'une dizaine de pages sur chaque mutuelle qui analyse en détail les différents éléments et pose un diagnostic global sur la viabilité et la pérennité des mutuelles, compte tenu de leur environnement social local et du contexte règlementaire qui les encadre. Ce rapport sera complété par une feuille de calcul qui reprend les principaux indicateurs de performance financière et sociale des SFD. Ce rapport sera présenté en présence de la mutuelle et sera transmis au conseil d'administration avec les principales recommandations.

4. Méthodologie

La méthodologie à proposer, devra inclure :

- une revue documentaire (études et audits précédents, rapport d'activités, comptes annuels) ;
- des entretiens avec l'ensemble des membres du personnel technique et les organes (CA, CC, CS et les différentes commissions) ;*
- des entretiens avec les membres bénéficiaires

5. Localisation

L'étude se déroule dans le champ d'intervention du Programme à savoir les régions administratives de Fatick et de Kaolack plus particulièrement dans les départements de Fatick, Gossas, Guinguinéo et Kaolack. La collecte de données pourrait, cependant, conduire le consultant dans d'autres localités.

6. Durée et calendrier indicatif

La mission devra démarrer au plus tard le 05 Août 2021 pour une durée maximale de 20 jours ouvrables. Le rapport final est attendu au plus tard le 31 Août 2021. Le calendrier indicatif est le suivant :

Activités	Période	Livrable	Nbre jours ouvrables
Elaboration de la note méthodologique	Août 2021	Note d'orientation méthodologique	01
Collecte et analyse des données	Août 2021		14
Elaboration et présentation des rapports provisoires d'audit des MEC	Août 2021	Rapport provisoire d'audit des MEC	04
Dépôts rapports finaux	Août 2021	Rapports finaux	01

7. Profil du consultant

Le/la consultant (e) doit :

- être un spécialiste de la microfinance.
- être titulaire d'un diplôme universitaire (Master, Doctorat, PhD) en microfinance, économie ou toute autre discipline connexe ;
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans un ou plusieurs des domaines suivants : diagnostic des mutuelles, audit d'institutions de microcrédit, renforcement des capacités de structures financières ;
- avoir une bonne connaissance de la région et du contexte des MEC ;
- être disponible dès début Août pour démarrer la mission.

8. Contenu des offres et schéma d'évaluation

L'offre technique doit contenir :

- l'approche méthodologique du consultant ;
- le calendrier d'exécution ;
- le CV du Consultant intégrant des personnes références sur des activités similaires à la mission ;

L'évaluation des offres techniques se fera à travers une grille de notation de 100 points selon les critères ci-après :

- Compréhension des TDR, 20 points ;
- Pertinence de la méthodologie, 30 points ;
- Formation, 15 points ;

- Expériences professionnelles, 30 points ;
- Connaissance de la région/pays, 5 pays.

Seuls les candidats dont les offres techniques dépassent 70 points verront leurs offres financières étudiées.

L'offre financière devra présenter le budget détaillée de la mission (honoraires, frais de voyage, hébergement, perdiem...). La moins disant sera considérée.

9. Modalités et date de soumission

Les consultants intéressés peuvent soumettre leurs offres techniques et financières en deux fichiers séparés à envoyer, par courriel électronique, à anpdisn@anpdisn.org avec copie à tahir.fall@anpdisn.org au plus tard le vendredi 13 août 2021 à 18 heures précises

Tout dossier déposé au-delà des limites fixées sera considéré comme forclos.